

ABONNEMENT.

SAUMUR : Un an... 30 fr. Six mois... 16. Trois mois... 8. Poste : Un an... 35 fr. Six mois... 18. Trois mois... 10.

On s'abonne : A SAUMUR, chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fiechter, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 30 c. Réclames... 30. Faits divers... 75.

RÉSERVES SONT FAITES. Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne : A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

1<sup>er</sup> Avril 1880.

Chronique générale.

Le gouvernement est extrêmement inquiet relativement à l'attitude que vont prendre les conseils généraux à la suite de la publication à l'Officiel des décrets contre les Jésuites et les autres congrégations religieuses.

D'après les renseignements fournis par les préfets, on s'attend à une véritable explosion de mécontentement, à ce point que, si les élections pour le renouvellement des conseils généraux avaient lieu maintenant, l'on aurait grand peur qu'elles ne fussent pas favorables à la République.

En outre, nous pouvons affirmer que, étant donnée la disposition des esprits, le ministre de l'intérieur a envoyé aux préfets des instructions spéciales ayant pour but d'empêcher les manifestations des conseils généraux soit dans un sens soit dans l'autre.

Evidemment, le gouvernement a peur que les manifestations hostiles à sa politique ne soient beaucoup plus imposantes que les manifestations favorables.

Le conseil des ministres a décidé, après une vive discussion, que toutes les congrégations de femmes sans exception seraient autorisées.

Parmi les congrégations d'hommes qui ne seront certainement pas autorisées, il faut mettre au premier rang l'ordre des Dominicains.

L'extrême gauche interpellera le gouvernement au sujet de l'expulsion des Jésuites, qui avait été promise.

M. Constans, sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur, a quitté Paris subitement samedi soir, à 10 heures, pour une destination inconnue.

Est-ce que M. Constans ne serait pas à Genève aujourd'hui ?

Le retour du général Cialdini à Paris, comme ambassadeur d'Italie, après avoir été presque officiellement annoncé, ne se confirme pas aujourd'hui. Le général aurait définitivement renoncé à reprendre son poste diplomatique à Paris.

\*\*\*

LA PRESSE ET LES DÉCRETS DE L'Officiel.

Le National. — Les hommes d'Etat qui nous gouvernent n'ont pas voulu tâtonner; ils ont mûrement réfléchi; ils n'ont rien fait à la légère; ils ne reculeront pas.

Maintenant, la question que tout le monde se pose est celle-ci: Les Jésuites se soumettront-ils ?

Et, s'ils résistent, nous sommes persuadés que le gouvernement est assez bien armé pour triompher de cette résistance.

Le National ajoute: « Nous souhaitons hautement l'abolition du Concordat, la séparation de l'Eglise et de l'Etat, la suppression du budget des cultes. »

La France. — Le ministre présidé par M. de Freycinet n'avait que cette alternative ou de se conformer à l'ordre du 16 mars ou de donner sa démission. Il a tenu l'engagement qu'il avait solennellement pris.

Le Pays. — Dans cette inique mesure, abominable, qui frappe l'Eglise catholique en la personne de la Compagnie de Jésus, ce qui révolte le plus, ce qui dégoûte et écœure, ce sont les prétentions à la légalité que l'on ose afficher.

L'appétit révolutionnaire, loin d'être satisfait, ne sera qu'aiguisé par ces premières satisfactions.

Le Globe dit que les républicains ardents regretteront l'absence de mesures plus radicales contre les Jésuites.

L'Estafette. — Ce n'est pas sans éprouver un véritable regret que nous avons lu le pre-

mier des décrets qui frappe les Jésuites. C'est une de ces mesures dont on peut dire: Summum jus, summa injuria.

La Liberté dit: « Devant quelle juridiction portera-t-on le débat? Les tribunaux civils sont incompétents. La cause ne peut être déferée qu'au conseil d'Etat. Eh bien! franchement, ceux qui l'y soutiendront peuvent-ils espérer de gagner leur procès? »

La Patrie. — C'est avec un profond sentiment de tristesse que nous voyons le gouvernement persévérer dans la voie où le jettent les radicaux. A quelque point de vue qu'on se place, ces décrets et l'esprit qui les inspire sont essentiellement regrettables.

M. de Freycinet roule sur la pente révolutionnaire, il s'y embourbe, clapotant, barbotant, n'ayant d'abord de la fange que jusqu'aux chevilles, puis jusqu'aux genoux, puis jusqu'à la poitrine, afin d'être à la hauteur des communards dont il va saluer le retour!

L'Union. — La République veut entreprendre la guerre religieuse; c'est l'entreprise rêvée par tous les despotismes qui tous succombent dans leurs efforts impies contre la liberté des consciences chrétiennes.

Etranger.

ITALIE. — Suivant une dépêche adressée de Rome au Montagsblatt, de Berlin, les travaux de fortification de Rome seraient momentanément suspendus, et les officiers du génie qui les dirigent seraient envoyés à Vérone. Il s'agirait de hâter le changement de front de cette forteresse que les Autrichiens, lorsqu'ils l'occupaient, ont tournée contre l'Italie. D'après la même dépêche, il se ferait de grands achats de chevaux à l'étranger pour l'armée italienne.

ALLEMAGNE. — On télégraphie de Berlin à la Gazette de Cologne que le prince de Hohenzoln, ambassadeur d'Allemagne à Paris, ar-

rivera dans un mois environ pour remplir les fonctions de secrétaire d'Etat au ministère des affaires étrangères. Le gouvernement ne prendra d'ici à l'automne aucune décision définitive concernant les fonctions que le prince de Hohenzoln remplira à l'avenir dans l'administration de l'empire, et ne choisira pas non plus avant cette époque le diplomate qui devra occuper le poste d'ambassadeur à Paris.

AUTRICHE. — On apprend de Cracovie que l'agitation polonaise a une certaine gravité. Des agents révolutionnaires parcoururent les villes et les bourgades en Pologne.

Chronique militaire.

Voici la liste des sous-officiers de cavalerie proposés pour le grade de sous-lieutenant :

Élèves-officiers de l'École de cavalerie (1<sup>re</sup> division) :

- MM. Beauvieux, 4<sup>e</sup> hussards. Deslandes, 21<sup>e</sup> dragons. Echard, 12<sup>e</sup> chasseurs. De Mas-Latrie, 16<sup>e</sup> chasseurs. Pallier, 1<sup>er</sup> spahis. Cornereau, 23<sup>e</sup> dragons. Hébert de la Plégnière, 3<sup>e</sup> spahis. Delagrangé, 10<sup>e</sup> chasseurs. Douat, 2<sup>e</sup> chasseurs. Vanacker, 4<sup>e</sup> dragons. Carlevan, 7<sup>e</sup> chasseurs. Centieu, 26<sup>e</sup> dragons. Guilbert, 10<sup>e</sup> dragons. Bergeret, 11<sup>e</sup> dragons. De France, 9<sup>e</sup> dragons. Vauthier, 2<sup>e</sup> chasseurs. Thouvenin, 17<sup>e</sup> chasseurs. Pinnelli, 6<sup>e</sup> chasseurs. Jolly, 10<sup>e</sup> chasseurs. Petit, 26<sup>e</sup> dragons. Pruvot, 15<sup>e</sup> dragons. Dürr, 12<sup>e</sup> cuirassiers. Du Laurens d'Oiselay, 6<sup>e</sup> hussards. Laché, 24<sup>e</sup> dragons. Bonnet, 9<sup>e</sup> hussards. Kemlin (F. P.), 8<sup>e</sup> cuirassiers. Epailly, 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.

FEUILLETON DE L'ECHO SAUMUROIS.

LE DOCTEUR JACQUES HERVEY

(Suite.)

Il est bon de ne pas oublier que, depuis l'âge de dix ans, Adrienne n'avait vu que son confesseur, Jean Malicorne, le jardinier du couvent et des gens travaillant à la terre, c'est-à-dire des êtres qui, aux yeux de Malicorne, ne pouvaient exercer aucune influence sur l'imagination et sur le cœur de la jeune fille. Mise subitement en présence de Prosper, vivant avec lui, il était impossible, selon les prévisions de l'usurier, que sa pupille ne devint pas aussitôt éprise de l'officier de santé, ou tout au moins ne se trouvât pas heureuse de devenir sa femme.

Toutes ces considérations avaient poussé Jean Malicorne à une guerre perfide contre les différents médecins qui, tour à tour, étaient venus s'établir à Château-Bernard. Pour que Prosper fût le premier du village, son père ne l'ignorait pas, il fallait qu'il n'eût pas de concurrent.

Les efforts de Jean Malicorne sur ce point avaient échoué contre le succès inattendu de Jacques

Hervey. Non-seulement Prosper n'était plus le personnage légendaire que Jean Malicorne voulait présenter à sa pupille, mais encore il avait perdu, par sa conduite durant l'invasion épidémique, tout prestige vis-à-vis de ses clients. Il n'était plus le premier à Château-Bernard, pas même le second; il n'était rien, pis que cela même: un être nuisible!

Et ses amis, ne sentant plus la main de fer du vieux Malicorne, que contenait la menace de M. Laroche, ne se gênaient pas pour le dire. Le tigre avait été contraint de rentrer ses griffes, et l'âne, sans trop réfléchir qu'elles pourraient reparaitre un jour, envoyait des ruades. C'est le sort de toutes les royautés déchues, particulièrement des royautés qui se sont appuyées sur la tyrannie!

Cette situation, que Jean Malicorne n'ignorait pas, mais qu'il était pour le moment impuissant à modifier, avait changé tous ses plans. Aujourd'hui, il ne voulait plus se servir de la voix publique, qu'il redoutait; il renonçait à utiliser un prestige qui, s'il avait jamais existé, s'était transformé en dédain, avait tourné au ridicule. Malicorne ne trouva rien de mieux pour circonvenir Adrienne, pour l'eulacérer dans les mille repis de sa tortueuse diplomatie, que de la condamner à une surveillance de tous les instants, que de l'obliger, tout doucement et sous les prétextes les plus insidieux, à une réclusion qui ressemblait beaucoup à un emprisonne-

ment. Pour cela, il dora la cage du mieux qu'il put, supposant, bien à tort sans doute, qu'une jeune fille ignorante, après un séjour de huit années dans un couvent, ne pouvait rêver de liberté, ni désirer une existence plus large.

Il se trompait, car la liberté est le rêve de toutes les jeunes filles, et je parle des plus sages!

Les années passées au couvent n'apprennent pas l'esclavage; elles le font détester! C'est le noviciat de la vie, et si les jeunes filles le supportent patiemment, gaiement même, c'est que l'espérance est au bout de ces années d'étude et de discipline, c'est que le couvent est la route qui conduit à l'inconnu, à tous les espoirs; et si douces que soient ces années passées au milieu de compagnes aimées, de femmes honnêtes et indulgentes, c'est toujours avec une vive satisfaction, le sourire aux lèvres et la joie au cœur, que la jeune fille voit s'ouvrir devant elle, pour se refermer à jamais, les sombres portes du cloître où l'on emprisonne son enfance, parfois même sa jeunesse.

Or, Adrienne, en venant habiter la maison de son tuteur, n'avait fait que de changer de prison — une prison moins douce encore que le couvent.

Elle en fut d'abord très-attristée.

La jeunesse a besoin d'air, de mouvement, de liberté, de courses dans la campagne, d'exercices violents toujours salutaires. Adrienne voyait de sa

fenêtre cette belle nature qui lui souriait et qui semblait l'appeler; elle prêtait l'oreille à cette voix mystérieuse; elle écoutait ces chants d'oiseaux dont elle enviait la liberté, et son cœur bondissait vers l'espace; elle eût donné sa plus belle toilette pour une longue promenade dans les bois, au milieu de ces pelouses vertes, émaillées de marguerites, de boutons d'or et de toute cette flore agreste dont la nature est si prodigue; elle eût voulu courir après ces beaux papillons et les libellules aux ailes bleues qui voltigeaient sur la rive; elle eût voulu se plonger dans ces eaux de l'Yonne si pures, si limpides, si transparentes, qu'elles laissaient voir leur sable doré, leurs galets blancs et les poissons se jouant au milieu des herbes aquatiques.

Toutes ces jouissances lui étaient interdites!

Elle en demanda la cause à Jean Malicorne; elle voulut savoir pourquoi on lui imposait cette dure réclusion.

— Ma mignonne, lui répondit Malicorne, une jeune fille comme toi ne peut seule courir les champs. Tous les habitants du bourg sont honnêtes et polis, mais on rencontre souvent sur les routes, sur le port, des charretiers et des marinières étrangers au pays, et ces gens-là sont généralement grossiers et mal embouchés. Quant à le faire accompagner par quelqu'un, cela n'est pas dans les habitudes du pays, on se moquerait de nous. Et

Walekel, 3<sup>e</sup> hussards.  
 Marchet, 10<sup>e</sup> hussards.  
 De Moulard, 5<sup>e</sup> hussards.  
 Terme, 10<sup>e</sup> hussards.  
 Poullénot, 2<sup>e</sup> spahis.  
 Beauvain de Beaudeau, 9<sup>e</sup> hussards.  
 Rouy, 6<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Robert des Chevannes, 9<sup>e</sup> dragons.  
 De Peytes de Moncabrié, 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 Testot-Ferry, 6<sup>e</sup> dragons.  
 Maujean, 20<sup>e</sup> dragons.  
 Blachère, 8<sup>e</sup> chasseurs.  
 De Grateloup, Ecole spéciale militaire.  
 D'Albignac, 5<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Robert, 15<sup>e</sup> dragons.  
 Dufoure, 41<sup>e</sup> dragons.  
 Bergé, 4<sup>e</sup> chasseurs.  
 Tallon, 13<sup>e</sup> dragons.  
 De Fontaines, 2<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Bourelle, 1<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Du Pin de Saint-André, 1<sup>e</sup> spahis.  
 Millereau, 9<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Druais, 12<sup>e</sup> dragons.  
 Gimbert, 9<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Bardet, 4<sup>e</sup> hussards.  
 Lavaud, 25<sup>e</sup> dragons.  
 Abdelal, 14<sup>e</sup> dragons.  
 Perrier, 18<sup>e</sup> chasseurs.  
 Cabu, Prytanée militaire.  
 Noël, 7<sup>e</sup> chasseurs.  
 Schultz de Brienne, 1<sup>e</sup> cuirassiers.  
 De Riols de Fonclaire, 12<sup>e</sup> dragons.  
 Boncorps, 7<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Bernard, 14<sup>e</sup> dragons.  
 De la Bédoyère, 6<sup>e</sup> chasseurs.  
 De Beaufranchet de la Chapelle, 9<sup>e</sup> hussards.  
 Blot, 5<sup>e</sup> dragons.  
 Petot, Ecole de cavalerie.  
 Dinaux des Arcis, 13<sup>e</sup> dragons.  
 Monnier, 1<sup>e</sup> dragons.  
 Terracol, Ecole de cavalerie.  
 Benoît, Ecole spéciale militaire.  
 De la Bourdonnaye, 8<sup>e</sup> hussards.  
 Van Assche, 21<sup>e</sup> dragons.  
 Armilhon, 8<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Billard-Ducluzau, 3<sup>e</sup> dragons.  
 Des Rieux de la Villoubert, 11<sup>e</sup> chasseurs.  
 De la Rochefoucauld, 12<sup>e</sup> hussards.  
 Chapelle de Jumilhac, 12<sup>e</sup> chasseurs.  
 Jacquinet, 11<sup>e</sup> cuirassiers.  
 De Corbel Corbeau de Valsère, 6<sup>e</sup> dragons.  
 Michel, 1<sup>e</sup> hussards.  
 De Coma, 11<sup>e</sup> hussards.  
 Le Perquier de Vaux, 6<sup>e</sup> cuirassiers.  
 De Lanusse de Boulémont, 9<sup>e</sup> chasseurs.  
 Joreau de Beaupaire, 10<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Salez, 8<sup>e</sup> dragons.  
 Fressanges-Dubost, 14<sup>e</sup> chasseurs.  
 Collomb, 17<sup>e</sup> dragons.  
 Luce, 20<sup>e</sup> chasseurs.  
 Cintrat, Ecole spéciale militaire.  
 De Miribel, 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 Descaves, 22<sup>e</sup> dragons.

**Élèves officiers de l'École de cavalerie**  
 (2<sup>e</sup> division):

Reynaud, 1<sup>e</sup> spahis.  
 Dombey, 1<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Molère, 14<sup>e</sup> chasseurs.  
 Pochet, 12<sup>e</sup> hussards.  
 Drapé, 1<sup>e</sup> hussards.  
 Gibard, 5<sup>e</sup> dragons.  
 Poutord, 10<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Roulland, 5<sup>e</sup> hussards.  
 Lescun, 2<sup>e</sup> hussards.  
 Gabrielli, 3<sup>e</sup> chasseurs.  
 Goulette, 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 Parrain de Semainville, 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 Batail, 26<sup>e</sup> dragons.  
 Louvel, 5<sup>e</sup> chasseurs.  
 Talbot, 12<sup>e</sup> chasseurs.  
 Lemaitre, 5<sup>e</sup> chasseurs.  
 Cousteix, 5<sup>e</sup> hussards.  
 Pasquier, 1<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 Fouques-Duparc, 3<sup>e</sup> hussards.  
 Pellissier, 3<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Schmitt, 17<sup>e</sup> chasseurs.  
 Aubertin, 3<sup>e</sup> dragons.  
 Michiels, 19<sup>e</sup> chasseurs.

Loret, 11<sup>e</sup> hussards.  
 Nœtinger, 6<sup>e</sup> chasseurs.  
 Baumgartner, 9<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Marican, 25<sup>e</sup> dragons.  
 Delamaire, 8<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Bernauer, 4<sup>e</sup> hussards.  
 Imbert, 17<sup>e</sup> dragons.  
 Carvalho, Ecole militaire supérieure.  
 Darde, 2<sup>e</sup> dragons.  
 Billot, 4<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Grandjean, 1<sup>e</sup> dragons.  
 Darrieutort, 14<sup>e</sup> dragons.  
 Nouvel de la Flèche, 10<sup>e</sup> hussards.  
 De Rautlin-Delaroy, 23<sup>e</sup> dragons.  
 Esnot, 9<sup>e</sup> dragons.  
 Choulet, 2<sup>e</sup> cuirassiers.  
 De Fitz-James, 11<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Viard, 2<sup>e</sup> chasseurs.  
 Maiffredy de Robernier, 10<sup>e</sup> chasseurs.  
 Auria, 7<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Grabias-Bagneris, 11<sup>e</sup> dragons.  
 Prieur-Duperray, 18<sup>e</sup> dragons.  
 Nivellau de la Brunière, 17<sup>e</sup> chasseurs.  
 Terras, 4<sup>e</sup> chasseurs.  
 Guillaud, 6<sup>e</sup> dragons.  
 Solas, 26<sup>e</sup> dragons.  
 Meyer, 2<sup>e</sup> spahis.  
 Soilier, 13<sup>e</sup> chasseurs.  
 James, 4<sup>e</sup> dragons.  
 Guynet, 20<sup>e</sup> chasseurs.  
 Peypenin, 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 Kuntz, 16<sup>e</sup> dragons.  
 De Fouligne de Précorbin, 21<sup>e</sup> dragons.  
 Delmas, 12<sup>e</sup> dragons.  
 De Hérouville, 10<sup>e</sup> dragons.  
 Rémy, 4<sup>e</sup> cuirassiers.  
 De Porcaro, 9<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Brégi, 11<sup>e</sup> chasseurs.  
 De la Villette, 6<sup>e</sup> cuirassiers.  
 Dalmay, 20<sup>e</sup> dragons.  
 Grillot, 16<sup>e</sup> chasseurs.  
 Aldebert, 7<sup>e</sup> dragons.  
 Rosse, 15<sup>e</sup> chasseurs.  
 Chauvin, 1<sup>e</sup> chasseurs.  
 Desbaines, 16<sup>e</sup> chasseurs.  
 Kœnig-Billiard de Vaubecourt, 18<sup>e</sup> chasseurs.  
 Laurent, 15<sup>e</sup> dragons.  
 Le Roy, 1<sup>e</sup> spahis.  
 Leforestier, 2<sup>e</sup> dragons.  
 Delermoy, 8<sup>e</sup> hussards.  
 Clément de Ciry, 22<sup>e</sup> dragons.  
 Chapelle, 22<sup>e</sup> dragons.  
 Gillois, 11<sup>e</sup> hussards.  
 Dodun de Kéroman, 3<sup>e</sup> spahis.  
 De Tournadre (G. M. G.), Ecole spéciale militaire.  
 Demiville, Ecole de cavalerie.  
 De Narp, 16<sup>e</sup> dragons.  
 Vernet, 8<sup>e</sup> chasseurs.  
 De Gallier de Saint-Sauveur, 19<sup>e</sup> dragons.  
 Fournier de Bellevue, 24<sup>e</sup> dragons.  
 Laparre de Saint-Sernin, Ecole de cavalerie.  
 Roux, 4<sup>e</sup> chasseurs.  
 Grousset, 1<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 Marguerite, Ecole de cavalerie.  
 Audéquin, 15<sup>e</sup> chasseurs.  
 D'Halvin de Piennes de Maguelois de Thouré, 7<sup>e</sup> chasseurs.  
 Singer, 7<sup>e</sup> chasseurs.

Voici quelques détails sur les grandes manœuvres qui seront exécutées à l'automne prochain. Nous les empruntons à l'Armée territoriale :

« La durée de ces manœuvres sera de treize jours, dont huit de repos, pour les 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> corps d'armée qui exécutent des opérations d'ensemble. Chaque corps comprendra 25 bataillons à 4 compagnies de 490 hommes, 2 régiments de cavalerie et 510 chevaux, 16 batteries d'artillerie à 4 pièces, 1 compagnie du génie. Le 5<sup>e</sup> corps aura, en outre, 6 sections de munitions et le service de la trésorerie et des postes; le 7<sup>e</sup>, la 1<sup>re</sup> brigade de chasseurs à cheval et le ser-

vice de la trésorerie et des postes; le 9<sup>e</sup>, un équipage de ponts de bateaux, la 4<sup>e</sup> brigade de cavalerie et le service de la trésorerie et des postes.

» Les divisions d'infanterie des 4<sup>e</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup>, 8<sup>e</sup>, 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup>, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>, 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> corps d'armée, moins les 5<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> divisions, exécuteront des manœuvres de brigade et de division d'une durée de neuf jours, dont deux de repos. Chaque division comprendra 12 bataillons, 1 régiment de cavalerie et 4 batteries de même composition que ci-dessus, plus 1 bataillon de chasseurs à pied, s'il y a lieu.

» Les 2<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> divisions de cavalerie exécuteront enfin des manœuvres de 13 jours pour la 5<sup>e</sup> division, de 9 jours pour les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> divisions. Les 2<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> divisions n'auront que deux brigades de cavalerie et deux batteries à cheval. La 5<sup>e</sup> division aura ses trois brigades avec trois batteries à cheval.

» Les batteries de la 6<sup>e</sup> division seront constituées au complet pied de guerre. Les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> divisions opéreront l'une contre l'autre pendant trois à quatre jours à la fin des manœuvres.

» Les officiers de réserve de l'infanterie et du service d'état-major seront convoqués, cette année, dans les divisions et corps d'armée indiqués plus haut, à quelque classe qu'ils appartiennent. Les officiers d'administration de réserve ne seront convoqués que dans les corps d'armée qui exécutent les opérations d'ensemble.

Le ministre de la guerre, pour couper court à toutes les difficultés d'interprétation qui résultent pour les réservistes et les territoriaux des nombreuses circulaires qui ont paru depuis la loi sur le recrutement de 1872, a résolu de publier une instruction spéciale sur la matière, qui sera divisée en vingt chapitres. La plus grande publicité sera donnée à ce document.

Les déserteurs et insoumis âgés de moins de 40 ans, qui, en vertu de la loi du 16 mars dernier, promulguée au Journal officiel du 23, voudront régulariser leur position, devront se présenter, sans retard, aux autorités désignées ci-après : en France et en Algérie, aux officiers de gendarmerie et au bureau de recrutement; aux colonies, aux gouverneurs ou aux autorités maritimes; à l'étranger, aux représentants diplomatiques de la France.

Une instruction contenant toutes les prescriptions de détail sera prochainement insérée au Journal militaire.

**Chronique Locale et de l'Ouest.**

**L'ÉLECTION DE DOUÉ.**

Voici le résultat, par commune, de l'élection qui a eu lieu dimanche dans le canton de Doué :

	BINEAU.	PUYSEGUR.
Doué .....	491	252
Douces .....	216	103
Denezé .....	109	59

Louresse .....	206	
Martigné .....	361	10
Brigné .....	126	36
Saint-Georges .....	167	114
Concourson .....	143	8
Les Verchers .....	231	5
Soulanger .....	93	59
Forges .....	33	96
Meigné .....	68	111
Les Ulmes .....	75	28
Montfort .....	29	88
	2.348	8

A l'occasion de ce succès pour le parti conservateur, un électeur de Doué écrit à l'Etoile, d'Angers :

« J'ai le plaisir de vous annoncer que le parti républicain a été battu à plate couture dans le scrutin de dimanche. Notre candidat, M. Bineau, a été élu conseiller général par 2,348 voix contre 984 données à son concurrent. Je dois dire que beaucoup de son mi nous ne comptaient pas sur un succès aussi éclatant. En effet, tous les moyens avaient été mis en œuvre pour assurer la nomination de M. Puysegur. Je ne crois pas que jamais la candidature officielle se soit produite avec plus d'impudence. Vous avez cité, en la flétrissant très-justement dans les colonnes de l'Etoile, la circulaire du candidat républicain, ne se contentant pas de faire appel à toutes les mauvaises passions révolutionnaires, cherchant à capter les suffrages par la promesse de faveurs gouvernementales et osant nous dire que si nous ne votions pas pour lui, notre canton serait traité en ennemi par l'administration et se verrait privé de toutes les améliorations dont il peut avoir besoin. Vous parlez de l'activité déployée par notre sous-préfet en faveur de cette candidature? Tous ces efforts de corruption et d'intimidation sont venus échouer piteusement contre les sentiments honnêtes dont, Dieu merci, la masse de notre population est encore animée. Elle a trouvé l'occasion de les accentuer en donnant une imposante majorité à l'honorable M. Bineau, dont l'attachement à tous les grands principes de conservation dont la Révolution est l'ennemie, est parfaitement connu. Cette défaite écrasante du parti républicain dans notre canton est un bon symptôme pour l'avenir. »

Montreuil. — Samedi dernier, un vieillard de 71 ans, le sieur Bodeau, de Montreuil, s'est jeté dans la Loire. Il a été retiré le lendemain par le passeur.

Bodeau était atteint depuis longtemps d'aliénation mentale, et depuis plusieurs reprises il avait déjà tenté de se suicider.

**THÉÂTRE DE SAUMUR.**

Nous rappelons que la représentation d'adieux de la troupe d'opéra dirigée par M. Chavannes aura lieu demain vendredi.

Elle se composera, comme on sait, du chef-d'œuvre d'Auber, la Muette de Portici, et du charmant opéra-comique de Victor Massé, les Noces de Jeannette. C'est plus qu'il n'en faut pour faire salle comble.

M. Gense, le sympathique ténor, sera chargé du rôle de Mazziello. A Angers, nous savons qu'il a donné à ce personnage

puis, ma femme a, tu le sais, des occupations nombreuses, une surveillance très-active à exercer; moi, je suis souvent en voyage, ou dans mes magasins, ou sur la rivière; Prosper visite ses malades ou étudie, — il a à cœur d'être un jour une gloire de ce pays! — Nous ne pouvons donc sortir avec toi comme tu le désirerais et comme nous le désirerions nous-mêmes. Cependant, l'état dont tu t'affliges prendra fin bientôt, je l'espère; cela ne dépend à peu près que de toi.

— Oh! alors, s'écria Adrienne toute joyeuse, je le veux tout de suite, et vous allez me dire...

Malicorne l'interrompit.

— Prends patience un peu, dit-il, c'est Prosper qui t'apprendra par quel moyen peut s'opérer ce grand changement dans ta position; il te fera connaître des projets qui, en se réalisant, feront notre joie et notre bonheur. En attendant, chaque dimanche, l'un de nous t'accompagnera dans une longue course en voiture, et pour tous les jours, tu as notre jardin, dont l'étendue suffit à tes promenades quotidiennes.

Adrienne ne comprit point le sens des paroles de Jean Malicorne, ou plutôt elle ne vit rien au delà de ce qu'elles exprimaient.

La jeune fille n'éprouvait ni sympathie ni antipathie pour Prosper; il lui était complètement indifférent. L'idée d'un mariage avec l'officier de santé ne lui était jamais venue, et les réticences de Jean

Malicorne ne pouvaient l'éclaircir.

Toutefois, l'espérance que celui-ci avait fait luire à ses yeux suffit pour lui rendre sa gaieté; elle prit bravement son parti de cette réclusion nécessaire.

Jean Malicorne voulut reconnaître cette docilité qui se prêtait si bien, sans le savoir, à ses projets. Il redoubla de soins et de douces paroles envers Adrienne, eut mille attentions gracieuses pour elle. Chaque fois qu'il allait à Auxerre, il apportait à la jeune fille des livres, du papier à dessiner, des crayons et des couleurs pour le pastel.

Un jour même on vit une grande tapissière s'arrêter devant la porte de Malicorne, entrer dans la cour, et, à la stupefaction générale, deux ou trois heures après, on entendit le son d'un piano. Décidément tout le monde s'était trompé sur le compte de Jean Malicorne: on l'avait pris pour un avare, et c'était un prodige!

Adrienne fut très-sensible à cette attention de son tuteur, et elle l'en remercia par un baiser qui sembla rendre très-heureux le vieux Malicorne.

En même temps qu'il aplanissait les voies et conquérait le cœur de sa pupille, Jean Malicorne pressait son fils de hâter le dénouement d'une affaire pour la réussite de laquelle il faisait mille sacrifices.

Mais Prosper, si hardi, si effronté même avec les beautés villageoises, était d'une incroyable timidité

avec Adrienne; il se contentait de la regarder, de lui sourire, mais n'osait se déclarer. Cependant, les occasions ne lui manquaient pas: les époux Malicorne avaient soin de lui en fournir deux ou trois par jour.

— Eh bien? disait chaque matin Jean à son fils avec un accent interrogateur.

— C'est pour aujourd'hui? répondait Prosper.

La journée se passait, la soirée aussi, et Prosper ne parlait point.

Toutes ces hésitations finirent par exaspérer le vieux Malicorne.

— Qu'attends-tu donc? demanda-t-il à Prosper. Est-il si difficile de dire à une belle fille qu'on l'aime et qu'on serait heureux de l'épouser?

— Non, mais...

— Mais quoi? s'écria Malicorne tout colère, ne saurais-tu donc courtiser que les filles de basse-cour? S'il en est ainsi, dis-le; j'ouvrirai la cage, et l'oiseau s'envolera. Un autre, moins sot que toi, s'empressera de lui donner asile; le Parisien, par exemple!

Piqué au vif, Prosper promit de parler ce jour-là à Adrienne.

— Tu n'auras pas cette peine, lui dit son père, car c'est elle qui viendra t'interroger.

— Elle?

— Oui! et je me charge de l'y amener.

Malicorne père eut bien peu de chose à faire

pour arriver à ce résultat.

Après le déjeuner, il se contenta de dire en souriant à Adrienne :

— Prosper a quelque chose à t'apprendre! Tu sais?... Ce changement qui doit, si tu le veux, s'opérer dans ton existence. Demande-le-lui donc!

Adrienne, curieuse comme toutes les jeunes filles, et n'y voyant pas de malice, s'empressa de courir au jardin, où se trouvait l'officier de santé.

— Vous avez quelque chose à me dire, monsieur Prosper? lui demanda-t-elle.

Celui-ci était tout troublé.

Il aimait Adrienne pour sa dot, et ne se sentait point inspiré pour lui exprimer un amour qu'il ne ressentait pas. On prétend que c'est la meilleure condition pour parler d'amour; il paraît que l'on se trompe.

— Qui vous a dit cela, mademoiselle? fit-il pour gagner du temps.

— Votre père.

Il fallait parler. Prosper parla.

— Mon père a dit vrai, mademoiselle, reprit-il, et si j'ai hésité jusqu'à ce jour à vous entretenir de ce grave sujet, si en ce moment encore vous me voyez troublé, hésitant, c'est que je redoute un succès qui ferait de moi le plus malheureux des hommes.

(A suivre.)

ARMAND LAPOINTE.

Le caractère de fougue et d'audace qui lui convient; qu'il a parfaitement détaillé notamment la *barcarole*, l'admirable duo *Amour sacré de la Patrie*, avec M. Rougé, et l'air ravissant du *Sommeil*, une des meilleures inspirations du maître.

L'éloge de M. Rougé n'est plus à faire. Depuis deux ans, de même que déjà pendant l'été de 1866, cet excellent baryton nous a tous charmés, par son talent d'acteur et de chanteur. M. Rougé est un artiste dont le timbre est puissant et agréable. Il chante avec méthode et, chose que le public estime beaucoup parce qu'elle est trop souvent négligée, on ne perd pas une syllabe de ce qu'il dit. A Saumur ainsi qu'à Angers, il a toujours attiré comme artiste de chaleur applaudissements et comme homme privé toutes les sympathies.

M. Rougé nous fera demain ses adieux dans le rôle de Pietro, certainement bien inférieur à son talent; mais le public saumurois, par son accueil, voudra laisser à cet artiste d'élite un bon souvenir de son passage en notre ville.

M<sup>me</sup> Gally, si remarquable dans tous ses rôles, chantera celui d'Elvire; c'est dire qu'il sera supérieurement tenu. Sans nul doute, cette charmante cantatrice, artiste consommée, et qui possède une parfaite intelligence de style, recueillera dans cette dernière soirée les bravos qu'elle a toujours mérités.

Enfin, chacun admirera la mimique juste et vraie avec laquelle M<sup>me</sup> Mass, cette jeune et charmante actrice de la troupe de comédie, saura traduire les émotions du personnage de Fenella et interpréter les plus secrètes pensées du compositeur.

Nous apprenons, ce matin, par le *Journal de la Vienne*, que deux excellents chanteurs de la troupe d'Angers, M. Rougé, baryton en tous genres, et M. Sureau, première basse, sont engagés à Poitiers pour la saison d'été qui s'ouvrira le 6 avril. Nous ne pouvons que féliciter nos voisins de cette bonne fortune.

Le Bureau météorologique du *New-York Herald* annonce qu'une perturbation, accompagnée de bourrasques, de pluie et peut-être d'éclairs, atteindra les côtes de la Grande-Bretagne, de la France et de la Norvège, entre le 1<sup>er</sup> et le 3 avril.

La lune rousse sera précoce cette année; elle va commencer le 9 avril pour se terminer le 9 mai.

Le tirage de la Loterie de Saint-Vincent-de-Paul a eu lieu avant-hier.

Voici la liste des numéros gagnants :

3	689	1296	1602	2034	2622	3090
12	695	1308	1615	2054	2657	3097
24	705	1325	1636	2098	2695	3126
26	707	1330	1675	2135	2704	3134
60	713	1341	1698	2159	2707	3170
73	721	1352	1706	2146	2721	3177
88	740	1356	1721	2164	2766	3181
210	837	1362	1724	2171	2793	3201
235	896	1374	1766	2177	2805	3206
327	912	1408	1776	2186	2817	3236
365	968	1411	1779	2240	2819	3288
368	969	1414	1809	2271	2853	3314
369	988	1415	1821	2442	2906	3335
446	999	1421	1823	2465	2939	3489
482	1005	1462	1827	2516	2951	3490
497	1014	1495	1828	2541	2966	3316
507	1026	1512	1838	2555	2987	
578	1232	1540	1872	2587	3025	
598	1240	1541	1905	2604	3039	
662	1267	1553	1928	2610	3049	
677	1270	1569	1960	6133	3071	
681	1293	1600	2003	2619	3084	

ANGERS. — Hier, le nommé Léon Clavreuil, âgé de 34 ans, ouvrier ravaleur, est tombé de la hauteur du quatrième d'un échafaudage de la maison en construction au coin de la place du Ralliement et de la rue d'Alsace. Il s'est tué sur le coup.

POITIERS. — M. Gaston de Freycinet, neveu de M. le président du conseil et élève des RR. PP. Jésuites du collège de Poitiers, vient d'arriver à Paris pour passer ses vacances auprès de son oncle.

TOURS. — On annonce que M. Daunasans, préfet d'Indre-et-Loire, vient de tomber en disgrâce auprès des radicaux pour avoir fait fermer ses bureaux pendant une partie de la Semaine-Sainte.

MELLE. — Les loups sont si abondants aux environs de Melle, qu'ils ont mangé une grande partie des chiens de la contrée.

Les cultivateurs des environs de Melle se plaignent aussi beaucoup des ravages causés par les sangliers.

M. le préfet des Deux-Sèvres vient d'ordonner deux battues qui auront lieu d'ici au 5 avril.

NANTES. — Le gouvernement a déclaré la guerre aux congrégations, et il a trouvé des misérables prêts à le seconder. Un de ces braves rencontrait avant-hier soir, à l'entrée de la rue Mercœur, une Sœur de l'Espérance qui revenait de garder un malade; il a accablé la religieuse d'injures et a poussé la grossièreté jusqu'à lui cracher à la figure.

Nous demandons pour ce citoyen la décoration du Mérite laïque et obligatoire.

(Espérance du peuple.)

M. Emile Marck a adressé au *Figaro* la lettre suivante :

« Lyon, 22 mars 1880.

» Monsieur le rédacteur,

» Permettez-moi de rectifier les articles que le *Figaro* a consacrés à la situation des théâtres de Lyon et qui sont de nature à me porter le plus grave préjudice, d'autant plus qu'ils ne sont pas exacts en ce qui me concerne.

» J'ai donné, en effet, ma démission à dater du 15 mars, mais en payant tout mon personnel et en sacrifiant mon cautionnement à ce paiement.

» Un déficit énorme, qu'il m'eût été impossible de combler si j'avais prolongé mon exploitation, devenait certain; j'ai pensé qu'il était plus honnête de m'arrêter en payant intégralement tout le personnel qu'en lui demandant un service que j'aurais été dans l'impossibilité de rétribuer.

» Les appointements ont atteint cette année de telles proportions qu'il n'est plus aucune chance de pouvoir y faire honneur.

» Mon premier ténor, M. Tournié, était payé 63,000 francs pour la saison entière. Les appointements mensuels du personnel étaient cette année de 404,000 francs. J'ai dû dépenser 58,000 francs pour la mise en scène d'*Aïda*.

» Je vous envoie, monsieur, le feuilleton théâtral paru hier dans le *Courrier de Lyon*. Vous y verrez que, si j'ai été malheureux, j'ai sauvé mon honneur de ce naufrage, et c'est ce que je viens vous prier de constater.

» Monsieur votre correspondant aurait dû se mieux renseigner avant d'annoncer un fait aussi grave, et avant de prononcer le gros et terrible mot de faillite qui se trouve répété dans le numéro d'hier, dans l'article intitulé *L'Hôtel des Comédiens*.

» J'espère donc, monsieur, que vous voudrez bien rectifier, en ce qui me concerne, la note de monsieur votre collaborateur. Les artistes, payés par moi jusqu'au 15 mars, conservent en plus deux septièmes d'appointements que je leur avais avancés en octobre.

» A dater du 16 mars, réunis en Société, ils exploitent les théâtres avec la subvention qui reste encore à toucher. C'est donc à leurs efforts seuls qu'ils devront demander leurs appointements.

» Je crois l'exploitation du Grand-Théâtre de Lyon presque impossible pour des raisons que je pourrai vous expliquer si vous le jugez utile, et, jusqu'à présent, aucun candidat ne s'est présenté encore.

» J'ose donc espérer, monsieur, que vous voudrez bien réparer l'erreur involontaire qui s'est glissée à mon sujet dans le *Figaro*, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments dévoués.

» EMILE MARCK. »

CONSEILS ET RECETTES.

*Le pavot.* — Dans les familles nombreuses de la campagne, on devrait consacrer un petit coin du jardin à la culture du pavot blanc, pour l'usage médical. C'est du pavot qu'on extrait l'opium, et on sait que l'opium est le remède le plus employé pour calmer la douleur. Mais l'opium est cher, et on ne peut pas toujours s'en procurer. Avec des têtes de pavot récoltées avec soin, on peut remplacer le laudanum et les autres préparations d'opium destinées à l'usage externe. (Il ne faut pas employer le pavot à l'intérieur, à cause de la difficulté d'en établir les doses.) Il faut que les têtes de pavot destinées à l'usage médical soient récoltées au moment où elles ont atteint leur entier

développement, mais avant la maturité. On les cueille dans l'après-midi, au moment où les feuilles de la plante sont penchées par l'ardeur du soleil. On leur laisse une queue très-longue, et on les attache en bottelettes, que l'on suspend à l'ombre pour les sécher.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 31 mars.

La réponse des primes s'est faite aujourd'hui sur les cours les plus élevés du mois. Depuis plusieurs jours déjà, il était certain d'avance que toutes les primes seraient levées. Les rachats des vendeurs à découvert avaient précédé la réponse, et c'est ce qui a contribué à la hausse de fin du mois.

Le 3 0/0 se négocie à 83.05; la rente amortissable coté 85.55; le 5 0/0 est à 118.20. On dit qu'un projet de conversion serait actuellement à l'étude dans les bureaux du ministère des finances. Nous n'en croyons rien.

Beaucoup d'animations sur l'Italien, porté à 84.05. La spéculation soutient les cours des fonds austro-hongrois. Les fonds turcs sont délaissés.

Pas de mouvements sur les actions de la Banque, que nous retrouvons à 3.207.50.

Le Crédit foncier est bien tenu à 1.147. L'approche du tirage du 5 avril détermine sur les obligations communales nouvelles un bon courant de demandes.

On tient le Comptoir d'Escompte à 875; Société générale, 875; Crédit lyonnais, 930; Crédit Mobilier, 692.50.

Sur les actions des chemins de fer, le mouvement s'est régularisé. La spéculation renonce à l'essai qu'elle voulait tenter. On lui a dit et elle a compris que ces valeurs, excellentes valeurs de portefeuille, ne pouvaient pas servir d'aliment à ses combinaisons.

BOURSE DE PARIS

DU 31 MARS 1880.

Rente 3 0/0.	83 05
Rente 3 0/0 amortissable.	85 35
Rente 4 1/2.	113 50
Rente 5 0/0.	118 20

ABATTOIR.

ÉTAT des viandes abattues et livrées à la consommation du 28 février au 26 mars.

N. D'ORDRE.	NOMS des BOUCHERS et CHARCUTIERS.	BOUCHERS.		VACHES.		VEAUX.		MOUTONS.	
		1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>de</sup> qual.						
BOUCHERS									
MM.									
1	Biéumont.	1	1	1	3	5	15	18	32
2	Tessier.	11	4	1	1	12	40	5	26
3	Goblet.	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Béchereau.	1	1	»	»	»	»	»	»
5	Boutin.	7	4	»	»	»	»	»	»
6	Laigle.	1	»	»	»	»	»	»	»
7	Prouteau.	1	»	»	»	»	»	»	»
8	Chalot.	7	4	»	»	»	»	»	»
9	Pallu.	»	»	»	»	»	»	»	»
10	Groleau.	1	1	»	»	»	»	»	»
PORCS.									
CHARCUTIERS.									
MM.									
1	Dutour.	»	»	»	»	»	»	»	»
2	Raineau.	»	»	»	»	»	»	»	»
3	Baudoin.	»	»	»	»	»	»	»	»
4	Brunet.	»	»	»	»	»	»	»	»
5	Vilgrain.	»	»	»	»	»	»	»	»
6	Sanson.	»	»	»	»	»	»	»	»
7	Sève.	»	»	»	»	»	»	»	»
8	Moreau.	»	»	»	»	»	»	»	»
9	Cornilleau.	»	»	»	»	»	»	»	»
10	Rousse.	»	»	»	»	»	»	»	»
11	Capit.	»	»	»	»	»	»	»	»
12	Goblet.	»	»	»	»	»	»	»	»

Théâtre de Saumur.

Direction CHAYANNE.

Vendredi 2 avril 1880.

Pour la clôture de l'année théâtrale et les adieux de la troupe.

LA MUETTE DE PORTICI

Grand opéra en 4 actes et 5 tableaux, paroles de A. Royer et G. Vaez, musique d'AUBER.

Les principaux rôles seront tenus par MM. Gense, Rougé, Delersy, Letellier, M<sup>me</sup> Gally et Mass.

LES NOCES DE JEANNETTE

Opéra-comique en 1 acte, paroles de Jules Barbier et Michel Carré, musique de Victor Massé.

Joué par M. Rougé et M<sup>me</sup> Gally.

Bureaux à 7 h. 3/4; rideau à 8 h. 1/4.

Voici le sommaire du dernier numéro de *l'Univers illustré* :

TEXTE : *Courrier de Paris*, par Jérôme. — Bulletin, par X. Daclères. — Théâtres, par Damon. — Moscou, par R. B. — Revue scientifique, par le docteur E. Decaisne. — Chioggia, par H. Vernoy. — *Courrier du Palais*, par Maître Guérin. — Types irlandais, par H. Vernoy. — *Les Belles Amies de M. de Talleyrand*, par M<sup>me</sup> Mary Summer (suite). — Le flottage du bois en Bavière, par A. Brunet. — Bulletin financier. — *Courrier des Modes*, par M<sup>me</sup> Iza de Cérigny. — Echecs.

GRAVURES : Théâtre de l'Opéra : *Aïda*, opéra en quatre actes et sept tableaux, paroles françaises de MM. C. du Locle et Nuitter, musique de M. G. Verdi; cinquième et septième tableaux. — Moscou (deux gravures). — Théâtre de l'Odéon : *Les Noces d'Attila*, drame en quatre actes, en vers, de M. H. de Bornier. — Théâtre de la Porte-Saint-Martin : *Les Étrangers de Paris*, drame en cinq actes et douze tableaux, de M. Adolphe Belot. — *Une Femme de Chioggia*, d'après le tableau de M. L. Passini. — Types irlandais : le Marché de Galway. — Le flottage du bois en Bavière. — Rébus.

Abonnements : un an, 22 fr.; six mois, 11 fr. 50; trois mois, 6 fr.

Bureaux : rue Auber, 3, Paris.

LA FRANCE ILLUSTRÉE, par V.-A. Malte-Brun (Jules Rouff, éditeur, 14, Cloître Saint-Honoré, à Paris). Sommaire du 13<sup>e</sup> fascicule consacré au département de la Vienne :

TEXTE : Description physique et géographique. — Histoire du département. — Histoire et description de ses villes, bourgs et châteaux les plus remarquables. — Statistiques, etc., etc.

GRAVURES : Vue de Poitiers. — Notre-Dame-de-Poitiers. — Pont de Châtelleraut. — Ruines de Gençay. — Carte colorée du département.

La livraison, 15 centimes. — Le fascicule du département, 75 centimes.

Les actions anciennes de la Société Générale française de Crédit, propriétaire du MONITEUR DES VALEURS A LORS, se négocient à la Bourse de Paris au cours de 800 francs avec une tendance marquée à la hausse.

Les actions nouvelles qui vont être, comme les anciennes, cotées à la Bourse de Paris et de Lyon, ne tarderont pas à atteindre le même cours de 800 francs; elles se négocient déjà en Banque à 710 francs. C'est un placement exceptionnel à une époque où le cours des bonnes valeurs est si élevé.

Nous avons déjà signalé à nos lecteurs les grands avantages qu'offre aux capitalistes la Société anonyme *La Pêche*. Les témoignages de M. De Bon, commissaire général, et de M. Gicquel des Touches, vice-amiral, attestent qu'un seul bateau pêcheur, *L'Amphitrite*, a gagné net, en 1876, 5,347 fr., ce qui constitue un bénéfice de 50 à 60 0/0.

CREDIT GÉNÉRAL FRANÇAIS  
Capital : Vingt millions de francs  
Paris, 16, rue Le Peletier, 16, Paris

Vente de 14,700 Actions  
DE

LE SECOURS

COMPAGNIE D'ASSURANCES  
Contre les Accidents de Chemins de fer et autres  
SOCIÉTÉ ANONYME AU  
Capital de Dix Millions de francs  
DIVISÉ EN 20,000 ACTIONS DE 500 FRANCS CHACUNE  
Libérées d'un quart

CONSEIL D'ADMINISTRATION :  
MM.  
OZENNE G. O. \*, ancien Ministre de l'Agriculture et du Commerce, Président;  
COURCIVAL (marquis de), \*, Censeur de la Compagnie parisienne du Gaz, Vice-Président;  
BOUGLISE (G. de La), Ingénieur des mines, Administrateur de la Compagnie de Saint-Élie;  
COLLET (A.), \*, ancien Inspecteur général au ministère de l'Intérieur;  
DHORMOIS (Paul), O. \*, ancien Préfet;  
HADOT (T.), \*, ancien Trésorier-Payeur général;  
PEPIN LAHALEUR, Administrateur de Compagnies d'assurances;  
WATTEVILLE (le baron de), \*, ancien Directeur au Ministère de l'Instruction publique.

Directeur :  
M. Henri de HENY, ancien Inspecteur de la Compagnie d'assurances *La France*, et ancien sous-Directeur de la Compagnie de Réassurances Générales.

Ces 14,700 Actions, mises en vente par le groupe des fondateurs de la Compagnie, sont offertes au public au prix de 725 fr., soit en déduisant les 275 fr. non versés :

350 francs  
NET A PAYER COMME SUIT :  
100 en faisant la demande;  
150 à la répartition;  
100 au 15 mai.

LES DEMANDES D'ACTIONS SONT REÇUES :  
Les Lundi 5 et Mardi 6 Avril  
A Paris : Au Crédit Général Français, 16, rue Le Peletier;  
En Province : Dans toutes ses succursales et chez ses correspondants.

On peut, dès maintenant, transmettre des demandes d'actions par lettres chargées, adressées au

Crédit Général Français, à Paris, ou à l'une de ses succursales en province.

Les documents et Statuts sont tenus à la disposition de toute personne qui en fera la demande.

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

## L. LE BRAS BANQUIER

La Maison se charge :

1. De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.
2. De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rentes, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.
3. L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.
4. De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.
5. De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6. De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7. De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.

8. Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de neuf à six heures, dimanches et fêtes exceptés.

Éviter les contrefaçons

## CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel

l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

**SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS**  
rendues sans médecine, sans purges et sans frais. par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIERE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castletuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Compere, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances

de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnel, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affection nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre délicieuse Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Châteaoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande elle économise encore 50 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr. 1/2; 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, Common, 23, rue Saint-Jean; GONZALEZ, Besson, successeur de Texier; J. Russot, pharmacien, quai de Limoges, et partout chez les pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co (limitée) 8, rue Castiglione, Paris.

P. GODET, propriétaire-gérant.

# CHEMISERIE SUR MESURE

## DÉPOT DE TOILES

# OUVERTURE LE 15 MARS

# DORÉ-ROUGET

58, Rue du Pressoir-Saint-Antoine, SAUMUR, rue du Pressoir-Saint-Antoine, 58.

J'ai l'honneur d'informer que j'établis une maison spéciale de Chemises sur mesure, 58, rue du Pressoir-Saint-Antoine, à Saumur; je reçois directement des premières Fabriques les Tissus pour cette confection.

En outre, on trouvera des Toiles, provenant des premiers tissages de France, à des prix particuliers. Pour l'ouverture de ce rayon, j'offre des avantages incontestables, et j'invite les personnes à apprécier elles-mêmes notre exposé de prix.

Par ce moyen, nous espérons acquérir promptement la confiance des personnes qui voudront bien nous honorer de leur visite.

Etude de M. BOUGÈRE, notaire à Angers, rue Haute-Saint-Martin.

### A VENDRE LE CHATEAU DE LA ROCHE-CHENEDÉ

Situé à Charcé, à quatre kilomètres de la station de Brissac.

Il est vaste, de construction récente, dans un parc de 9 hectares entouré de murs.

Belle vue au midi. — Baux vives. — Ferme dans le parc. S'adresser audit M. BOUGÈRE, notaire. (167)

Etude de M. LE BLAYE, notaire à Saumur.

Le dimanche 4 avril 1880, à midi, en la maison où est décédée M<sup>me</sup> HAMON-LANDELLE, près l'église de Saint-Florent, il sera procédé, par M. LE BLAYE, notaire à Saumur, à la vente publique du mobilier, linge, effets et objets divers, dépendant de la succession de ladite demoiselle Hamon-Landelle.

On paiera comptant, plus 3 0/0.

### A LOUER

PRÉSENTMENT

### BELLE MAISON BOURGEOISE

Avec cour, remise, écurie et jardin.

Située rue Beaurepaire, n° 25.

S'adresser à M. LORRAIN-BOUCHEREAU, 20, rue Saint-Jean, ou à M. MÉROUAS, notaire. (103)

### A VENDRE

UNE TRÈS-JOLIE VOITURE à quatre roues.

UNE GUYE, cerclée en fer, avec couvercle en très-bon état, contenant dix barriques.

Et UNE CAVE, située rue de l'Hôtel-Dieu, près la rue des Basses-Perrières.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve HANSON, à Villeberrier. (124)

### AVIS.

Les créanciers chirographaires de M. LOUIS RAGUIDEAU, de Saumur, sont invités à fournir, sous huitaine, de ce jour, en l'étude de M. MÉROUAS, notaire, la note de leurs réclamations.

Saumur, 1<sup>er</sup> avril 1880. (168)

M. AUBOYER, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

### AVIS IMPORTANT

M. FRUGIER AÎNÉ, négociant en rouennerie, rue Beaurepaire, à Saumur, voulant liquider son fonds de commerce, demande un successeur.

S'adresser à son mandataire spécial, M. G. DOUSSAIN, 5, rue du Palais-de-Justice, à Saumur. (153)

M. HENRY DELAUNAY, huissier-audencier à Saumur, quai de Limoges, 62, demande de suite un petit clerc. (132)

### ON DEMANDE UN MÉNAGE.

S'adresser au bureau du journal.

### INCONTINENCE D'URINE

DES ENFANTS.

Guérison par le traitement du docteur BEAUFUME, de Châteauroux. Traitement gratuit pour les pauvres.

### LE JOURNAL DES CAMPAGNES

Paraissant tous les samedis

AVEC DE MAGNIFIQUES GRAVURES  
5 fr. par an.

Le Journal des Campagnes est le meilleur marché et le plus varié de toutes les publications spéciales. Chaque numéro contient un article relatant les principaux faits de la semaine, de nombreux articles et notes agricoles, horticoles et de jardinage. Une jurisprudence rurale. Des recettes hygiéniques et d'économie domestique. Ainsi que le cours détaillé des principales denrées, la cote des valeurs de bourse, etc., etc.

Envoi gratuit de numéros spécimens, sur demande.

Administration : 18, rue Dauphine, à Paris.

### Avis Important.

## LE MONITEUR DE LA FINANCE

Paraissant tous les Dimanches

Est envoyé gratuitement pendant une année à tout abonné d'un journal financier qui justifie de cette qualité par sa bande d'abonnement.

Adresser les demandes à Paris, 14, Avenue de l'Opéra, à l'Administration du MONITEUR DE LA FINANCE

## 90,000 Abonnés Le Moniteur des Valeurs à Cots

(Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)  
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères  
LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)  
Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents statistiques.  
PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 fr.  
Abonnements dans tous les Bureaux de Poste : UN FRANC PAR AN, et à Paris, 17, rue de Londres.

### DENTIFRICES du D<sup>r</sup> DELABARRÉ

Eau Orientale — Poudre Orientale — Pâte Orientale

Toutient les gencives, préviennent la formation du tartre et laissent dans la bouche une sensation de fraîcheur très agréable.

MIXTURE ORIENTALE  
Recommandée contre le déchaussement des dents et le ramollissement des gencives.

Dépôt : France et Étranger, dans les pharmacies et chez les parfumeurs.  
Dépôt chez M. Henri FOURNIER, 18, rue du Puits-Neuf, à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le

18

LE MAIRE.

Certifié par l'imprimeur soussigné.